

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 222-2014
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.1140

Déposée le: 17.11.2014

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Baltensperger, Zollikofen) (porte-parole)



Cosignataires: 27

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 20.11.2014

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:

Enseignement de la première langue étrangère: mettre fin à la sélection

La Direction de l'instruction publique est chargée, au moins jusqu'à l'introduction du *Lehrplan 21*, de n'utiliser que les mathématiques et la langue maternelle comme critères de sélection pour l'orientation au niveau secondaire. La première langue étrangère ne doit pas faire partie des critères de sélection.

Développement :

Les enseignants et enseignantes sont en train de former leurs recommandations pour le passage au degré secondaire I. Ils constatent qu'il est très difficile d'émettre une évaluation d'orientation pertinente. Les arguments suivants plaident en faveur du retrait de la première langue étrangère de l'évaluation :

- Les anciens outils d'évaluation ne sont plus utilisables. Lors de l'introduction du matériel d'enseignement *Mille feuilles*, on n'en a pas profité pour fournir aux enseignants et enseignantes des modules de contrôle et d'observation étendus sur les compétences à évaluer.
- La nouvelle didactique des langues étrangères part du principe que les apprenants et apprenantes suivent leur propre parcours d'apprentissage en fonction de leurs expériences personnelles. Les compétences acquises diffèrent donc d'un élève à l'autre et il est difficile de les comparer et de les évaluer. Extraits du guide pédagogique de *Mille feuilles* :

Le savoir d'une personne, ses expériences, sont des choses subjectives. C'est pourquoi les résultats des processus d'apprentissage diffèrent d'un individu à l'autre.

Cela se répercute également sur l'évaluation car la performance ne dépend pas seulement de l'apprentissage mais aussi du bagage social et culturel de l'apprenant ou de l'apprenante.

[trad.]

- Les enseignants et enseignantes contraints de prendre une décision d'orientation dans les conditions actuelles sont dans une situation extrêmement stressante car ils manquent d'éléments de décision. Ils n'ont pas le temps de développer leurs propres modules de contrôle car tester la compréhension orale et écrite demande beaucoup de travail. Le recours aux contrôles de connaissances classiques, par exemple aux tests de vocabulaire ou de verbes, est en contradiction avec les objectifs et les contenus de *Mille feuilles* et risquerait de faire échouer l'enseignement.
- Exclure au moins provisoirement la première langue étrangère des critères de sélection répond au souhait d'un moindre poids des langues dans la procédure de passage.
- En 3^e et 4^e année, *Mille feuilles* renforce la motivation et le plaisir des enfants dans l'apprentissage d'une langue étrangère. La sélection et donc la disqualification de celles et ceux qui réussissent moins bien augmente par contre l'aversion pour la première langue étrangère en 5^e et 6^e année. De nombreux adultes ont connu cela durant leur scolarité. En retirant la première langue étrangère des critères de sélection, nous améliorons encore nos dispositions envers la minorité linguistique de notre canton.

Motivation de l'urgence :

Les difficultés rencontrées par le corps enseignant dans le processus de sélection imposent une solution rapide.